

Centre européen de compétences en matière de cybersécurité

2018/0328(COD) - 19/05/2021

Le Parlement européen a adopté une résolution législative **approuvant** la position du Conseil en première lecture en vue de l'adoption du règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le Centre européen de compétences industrielles, technologiques et de recherche en matière de cybersécurité et le Réseau de centres nationaux de coordination.

Le règlement proposé vise à aider l'UE à maintenir et à développer les capacités technologiques et industrielles en matière de cybersécurité nécessaires pour sécuriser son marché unique numérique. Le règlement :

- établit le **Centre de compétences** européen pour l'industrie, les technologies et la recherche en matière de cybersécurité et le Réseau de centres nationaux de coordination, et
- fixe les règles applicables à la désignation des centres nationaux de coordination et à la création de la communauté de compétences en matière de cybersécurité.

Le Centre de compétences, dont le siège sera situé à Bucarest, affectera notamment les financements liés à la cybersécurité issus du programme Horizon Europe et du programme pour une Europe numérique. Il sera en mesure de soutenir, en liaison avec les États membres, le développement et l'acquisition d'équipements, d'outils et d'infrastructures de données de cybersécurité avancés en Europe et d'assurer un large déploiement des dernières solutions de cybersécurité dans l'ensemble des secteurs économiques.

Le Centre européen de compétences industrielles, technologiques et de recherche en matière de cybersécurité travaillera en coopération avec un **réseau de centres nationaux de coordination** désignés par les États membres.

Le Centre réunira également les principales parties prenantes européennes, notamment des entreprises, des organisations universitaires et de recherche et d'autres associations de la société civile concernées, afin de constituer une **communauté de compétences** en matière de cybersécurité destinée à renforcer et diffuser l'expertise en matière de cybersécurité dans toute l'Union.